



REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
COMMUNE DE PETIT-LANDAU

Arrondissement de Mulhouse – Canton de Rixheim
Mairie - Maison villageoise - 3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU
Tél. 03.89.48.37.15 – Fax 03.89.48.49.99 – courriel : mairie@petit-landau.fr

ALG/NN

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
A LA MAIRIE – 1^{er} étage MAISON VILLAGEOISE
LE MARDI 25 SEPTEMBRE 2018
à 19 heures 30**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 5 juin 2018.
2. Avis de la Commune sur le projet de SCOT.
3. Démarche « ZÉRO PESTICIDE » : approbation de la charte régionale.
4. Renouvellement de la convention pour mise à disposition d'un agent saisonnier pour la gestion du point « déchets-verts » communal.
5. Délibération du conseil municipal portant attribution de la propriété d'un bien sans maître à la commune et incorporation dans son domaine (MULLER Arthur).
6. Délibération du conseil municipal portant attribution de la propriété d'un bien sans maître à la commune et incorporation dans son domaine (MULLER Charles).
7. Vente parcelles cadastrées section 40 n°4 et section 40 n°43.
8. Approbation de la convention dans le cadre de « La Filature Nomade ».
9. Documents d'urbanisme & Droit de préemption urbain.
10. Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2014.
11. Divers.

Petit-Landau, le 21 septembre 2018

Le Maire



A. Le Gac

Mairie ouverte au public le :

Lundi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 00, le mardi de 16 h 00 à 19 h 00
et le jeudi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00 et sur rendez-vous.